

Logements sociaux et PLU au menu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir autour d'un ordre du jour plutôt maigre. Il s'agissait notamment d'acter le contrat de mixité sociale, que la commune doit passer avec la Préfecture pour montrer sa bonne volonté à réduire la carence en logements sociaux. Cette délibération avait été ajournée au précédent conseil car des documents qui n'auraient pas dû s'y trouver avaient été joints en annexe. Le dit contrat prévoit donc "la création de 319 logements d'ici 2019 dont 128 logements sociaux".

"Au 1^{er} janvier, le déficit en logements locatifs sociaux est de 445 logements pour la commune", soulignait le maire, Bernard Destrost, qui précisait par ailleurs que "les 81 de la résidence service des Vigneaux, convertie, dans le projet, en résidence multigénérationnelle, entreront dans le quota des logements sociaux".

L'écu d'opposition Gérald Fasolino a souligné que l'équipe actuelle fait aujourd'hui "ce que vous avez critiqué pendant la campagne en terme de projets de logements". "Nous n'avons pas anticipé l'ampleur des pénalités", a justifié la première adjointe France Leroy. Et son opposant d'ajouter: "Nous voterons cette délibération, mais pas parce qu'elle a pour but de réduire les pénalités: nous sommes convaincus de la nécessité de construire des logements sociaux dans la commune."

L'écu dissident André Lambert - qui a voté contre - soulignait quant à lui le "cercle vicieux sans fin" de construire de nouveaux logements, ce qui augmente d'autant le quota de loge-



Les élus du conseil municipal ont débattu jeudi soir sur les questions d'urbanisme, notamment la construction de logements sociaux.

/ PHOTO FR.G.

319 logements seront construits d'ici 2019, dont 128 logements sociaux...

ments sociaux imposé, proposant plutôt d'orienter la politique communale vers la rénovation de logements anciens, même s'il a reconnu que ce n'était "pas chose facile".

Antoine Di Ciaccio, lui, s'est adressé au maire: "Je vous pisterai pour que les futurs logements sociaux soient attribués en priorité aux Cugeois. Il va falloir vous battre pour exiger cette priorité de la part de la Préfecture et du bailleur."

"Il faut préciser, lui a répondu Bernard Destrost, que pour un logement, le bailleur demande à la commune trois personnes éligibles, un représentant du CCAS va défendre les dossiers, mais au fi-

nal le bailleur accepte ou pas en fonction de ses critères..."

Le conseil municipal s'est ensuite penché sur une modification du PLU (Plan local d'urbanisme), concernant la Zac des Vigneaux et l'école élémentaire Jean-Claude Molina, portant entre autres sur les hauteurs des bâtiments.

À ce sujet, André Lambert a estimé qu'il ne s'agissait pas là d'une modification "simplifiée" et qu'elle pourrait "impacter l'ensemble de la commune", regrettant que la municipalité ne se soit "pas adjoint les services, pourant gratuits, du chargé de mission auprès du PNR- parc naturel régional, Ndlr -" pour ce dossier.

Les élus d'opposition ont quant à eux regretté "le manque de concertation concernant le projet": "Au-delà du fait que les commissions urbanisme ne se réunissent pas, pourquoi n'avez-vous pas organisé une réunion publique pour présenter le

projet et rassurer la population?", a demandé Gérald Fasolino, qui a par ailleurs annoncé qu'il organisait une réunion publique le mercredi 25 mai à 18h30 salle des Arcades "notamment pour clarifier le fait que nous ne sommes pas associés aux choix en matière d'urbanisme".

Par ailleurs, l'écu a rappelé que la révision du PLU a été votée en décembre 2015 et que pour l'heure, "rien n'a démarré". Gérard Rossi, adjoint délégué à l'urbanisme, a répondu que la Ville attendait "les disponibilités du commissaire enquêteur": "Nous y travaillons", a-t-il affirmé.

L'écu André Lambert s'est abstenu sur cette délibération.

En conclusion du conseil, le maire a tenu à dissiper "une rumeur concernant la privatisation des restaurants satellites": "Je tiens à vous dire que ce n'est pas du tout à l'ordre du jour."

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr